

Egalité des sexes : les manuels d'enseignement moral et civique peuvent mieux faire

L'enquête du Centre Hubertine-Auclert constate la présence de seulement 28,8 % de femmes

Comment l'école enseigne-t-elle l'égalité des sexes ? Depuis 2011, le centre Hubertine-Auclert (centre francilien pour l'égalité femmes-hommes) a mené une série de cinq études sur les manuels scolaires, vérifiant le nombre de femmes et d'hommes représentés et traquant les préjugés sexistes susceptibles de jouer sur les représentations des élèves. Une dernière étude, qui sera présentée mardi 16 janvier, vient clore ce cycle avec une matière introduite dans les classes du CP à la terminale à la rentrée 2016. L'enseignement moral et civique (EMC) remplace les anciens dispositifs d'éducation civique.

Avec pour mission de permettre la « formation de la personne et du citoyen », l'EMC comporte un volet d'éducation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations. « Par ailleurs, l'école a une mission assumée de mise en œuvre de l'égalité filles-garçons, rappelle Amandine Berton-Schmitt, chargée d'étude au centre Hubertine-Auclert. Et les manuels scolaires devraient en toute logique y participer. Or, vingt ans de recherches en sociologie et en sciences de l'éducation nous démontrent qu'ils ne le font pas. » Sous-représentation des femmes, narrations et mises en scène reproduisant des schémas sexistes... Les études précédentes ont démontré que des progrès restaient à faire, notamment en histoire.

Déséquilibre numérique

Sur un corpus de vingt-cinq manuels d'EMC parus après juin 2015, le centre Hubertine-Auclert a étudié comment les problématiques liées aux droits des femmes et aux discriminations sont abordées, selon trois axes : la représentation des femmes dans le monde professionnel et dans la sphère publique, le recours à des expertises de femmes dans les manuels eux-mêmes, et le traitement des notions de sexisme, d'égalité, de discrimination et de harcèlement.

Le centre reconnaît une présentation « satisfaisante » des droits des femmes et de leur défense, avec plusieurs manuels présentant des dossiers transversaux, en mentionnant par exemple la campagne HeforShe, dont l'ambassadrice Emma Watson est populaire auprès des jeunes. Des dossiers thématiques permettent de problématiser des notions comme la parité réelle, se félicite Amandine Berton-Schmitt : « Avant, les manuels faisaient vaguement le lien entre l'absence de parité dans une entreprise et les inégalités professionnelles. » Aujourd'hui, des activités proposent aux enfants de réfléchir aux liens de causalité dans la construction des inégalités.

Mais les manuels d'EMC pourraient encore mieux faire. Le centre Hubertine-Auclert constate un déséquilibre numérique entre les femmes et les hommes représentés, qu'ils soient fictifs ou

réels (28,8 % de femmes représentées, pour 71,2 % d'hommes), alors que la parité est presque atteinte chez les personnages mineurs.

Une constante dans les manuels, et pas seulement en EMC : « Il semble plus aisé de représenter des filles en situation scolaire, que de montrer des femmes dans la sphère publique en général et dans le monde professionnel en particulier », conclut l'étude. En outre, les expertes sont « sous-représentées », et l'étude conclut à une « certaine invisibilité » des femmes célèbres, dont les occurrences constituent une liste éclectique où, à la différence des figures masculines, le nombre de mentions n'a pas de rapport avec le degré de célébrité du personnage : Marie Rose Moro, pédopsychiatre à Paris, est citée plus souvent que Marie Curie.

Dans une matière aussi large, faite de principes aussi transversaux que l'EMC, il y avait pourtant de quoi faire. « La femme politique la plus citée, c'est Marianne ! », regrette Amandine Berton-Schmitt. Mais les manuels doivent rester un support pédagogique parmi d'autres pour l'enseignant, qui peut aussi aller chercher des ressources ailleurs. « Et en ce moment, sur les droits des femmes, ça ne manque pas », fait remarquer la chargée d'étude, faisant référence au débat actuel sur le harcèlement, né cet automne dans la foulée de l'affaire Weinstein. ■

VIOLAINE MORIN